ORDRE DU JOUR ANNOTÉ DE L'ATELIER CONSACRÉ À LA CONVENTION SNPD DE 2010

Jour 1 - Lundi 3 avril 2023

9 h 30 15 min	Remarques liminaires du Canada, de l'OMI et des FIPOL		
	L'atelier sera ouvert par le Canada, l'OMI et les FIPOL qui feront des remarques liminaires.	Canada OMI	
	·	Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures	
9 h 45 15 min	Session 1 – Introduction à la Convention SNPD		
	Le Secrétariat de l'OMI présentera brièvement la Convention SNPD, ses principales caractéristiques, le régime de responsabilité partagée à deux niveaux pour l'indemnisation et fera le point sur l'état d'avancement de la Convention.	OMI	
10 h 00 60 min	Session 2 – Mise en œuvre à l'échelle nationale		
	La session sera l'occasion de fournir une vue d'ensemble	Belgique	
	des considérations clés dans la mise en œuvre nationale.	Canada	
		Danemark	
		France	
		Allemagne	
		Royaume	
		des Pays-Bas	
		Norvège Suède	
11 h 00	Pause-café	Jueue	
30 min	i duse-vare		
11 h 30 60 min	Session 3 – Événements mettant en cause des SNPD : d'indemnisation	risques et demandes	
	L'ITOPF, le Cedre et les Clubs P&I parleront des risques	ITOPF	
	posés par le transport maritime des SNPD ainsi que des	Cedre	
	types de pertes et de dommages qui pourraient résulter d'un événement mettant en cause des SNPD.	P & I Clubs	
12 h 30 90 min	Déjeuner		
14 h 00 30 min	Session 3 – Événements mettant en cause des SNPD : risques et demandes d'indemnisation (suite)		
	Cette partie de la session sera consacrée aux	ITOPF	
	renseignements détaillés concernant des événements	Canada	
	spécifiques mettant en cause des SNPD, y compris le ZIM Kingston, le MSC Flaminia et le MSC Napoli.	Royaume-Uni	

14 h 30 60 min	Session 4 – Points de vue du secteur		
	Les intervenants parleront de la Convention SNPD et	ICS	
	donneront leur avis sur l'importance de cette convention.	P & I Clubs	
		CEFIC	
		FETSA	
		WLPGA	
15 h 30	Session 5 - Résumé de la première journée	Canada	
15 min			

Jour 2 - Mardi 4 avril 2022

9 h 30 90 min	Session 6 – Prescriptions en matière de notification pour les SNPD		
	Les secrétariats des FIPOL et de l'OMI ouvriront cette session en présentant une vue d'ensemble des prescriptions en matière de rapports contenues dans la Convention SNPD et expliqueront comment les rapports fonctionneront une fois que la Convention HNS entrera en vigueur. Les FIPOL s'exprimeront également sur les résultats de	Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures OMI Belgique Canada	
	leur récent questionnaire.	Danemark France	
	Les participants auront l'occasion d'avoir un échange au sujet de leurs expériences liées à la mise en œuvre des prescriptions en matière de rapports.	Allemagne Royaume des Pays-Bas Norvège Suède	
11 h 00 30 min	Pause-café		
11 h 30 60 min	in		
	Des groupes de travail subsidiaires seront organisés pour permettre des échanges entre les États désireux de partager des informations relatives à la mise en œuvre de la Convention HNS et d'examiner les problèmes rencontrés.	Tous les participants	
12 h 30 60 min	Déjeuner		
13 h 30 30 min	Groupes de travail subsidiaires (synthèse des débats)		
	Un représentant de chaque groupe fera le point sur les échanges des groupes de travail subsidiaires et sur les points saillants qui pourraient être utiles à l'ensemble du groupe.	Tous les participants	
14 h 00 30 min	Session 7 - Mise en œuvre de la Convention SNPD à l'avenir		
	Les FIPOL s'exprimeront sur la mise en œuvre future de la Convention SNPD.	Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures	
14 h 30 15 min	Observations finales		
	Le Canada résumera les échanges ayant eu lieu au cours de l'atelier et l'OMI et les FIPOL formuleront des observations sur les prochaines étapes de la mise en œuvre de la Convention.	Canada OMI Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures	